



En direct de la mairie de Tramayes

 Bulletin d'information N°280 – 19 février 2026

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Budgets 2026

Afin d'éviter qu'une future équipe municipale, issue des prochaines élections, ait à voter les budgets 2026 avant la fin du mois d'avril, l'actuel conseil municipal a anticipé en travaillant sur leur élaboration et leur adoption. Si ces prévisions budgétaires ne correspondaient pas aux orientations de la future équipe municipale, celle-ci disposera de toute la latitude nécessaire pour y apporter, en cours d'année, les ajustements qu'elle jugera utiles.

D'autre part, suite à une panne informatique majeure et nationale, la direction départementale des finances publiques (DDFIP) n'est pas en mesure de valider la concordance entre les comptes administratifs 2025, établis par la municipalité, et les comptes de gestion 2025, établis par la DDFIP. De fait, il n'est pas encore possible de voter les comptes financiers uniques 2025. Ceci n'est pas trop grave dans le sens où ces comptes doivent être approuvés au plus tard fin juin 2026 et que le directeur de la DDFIP nous a certifié les montants de reprises de l'année 2025 pour pouvoir les intégrer dans les propositions budgétaires 2026. Le tableau ci-dessous donne les montants associés à ces reprises :

Budget Principal

	Budget 2025 avec modifications	Réalisé	Solde annuel	
Dépenses de fonctionnement	1 114 203,00	944 358,96		
Recettes de fonctionnement	1 114 203,00	1 153 728,19	209 369,23	
Dépenses d'investissement	5 866 197,78	5 075 253,48		
Recettes d'investissement	5 866 197,78	4 668 976,64	-406 276,84	-196 907,61

Budget Chauffage HT

	Budget 2025 avec modifications	Réalisé	Solde annuel	
Dépenses de fonctionnement	210 283,23	192 856,96		
Recettes de fonctionnement	210 283,23	185 140,56	-7 716,40	
Dépenses d'investissement	754 920,67	215 082,36		
Recettes d'investissement	754 920,67	740 483,74	525 401,38	517 684,98

Budget PV HT

	Budget 2025 avec modifications	Réalisé	Solde annuel	
Dépenses de fonctionnement	31 407,92	29 666,74		
Recettes de fonctionnement	31 407,92	37 387,83	7 721,09	
Dépenses d'investissement	68 333,08	7 524,30		
Recettes d'investissement	68 333,08	68 333,08	60 808,78	68 529,87

Budget Total

	Budget 2025 avec modifications	Réalisé	Solde annuel	
Dépenses de fonctionnement	1 355 894,15	1 166 882,66		
Recettes de fonctionnement	1 355 894,15	1 376 256,58	209 373,92	
Dépenses d'investissement	6 689 451,53	5 297 860,14		
Recettes d'investissement	6 689 451,53	5 477 793,46	179 933,32	389 307,24

Donc on termine l'année 2025 avec un solde global positif de 389 307,24 €. Ce montant est à comparer au solde global fortement négatif de 2024 (En Direct-ED du 21/03/25 – <https://www.tramayes.fr/vie-municipale/bulletins-municipaux>) et il est supérieur aux soldes globaux positifs de 2023 (ED du 12/04/24) et de 2022 (ED du 17/03/23).

Pour mémoire, voici le commentaire du En Direct du 21 mars 2025 : *Comme on peut le constater, le compte administratif du budget principal est en section d'investissement fortement déficitaire. C'est essentiellement lié au fait que l'emprunt d'équilibre d'un montant de 655 000 € n'a pas été contracté. Il se reporte sur l'emprunt d'équilibre de l'année 2025.*

C'est cette situation conjoncturelle qui a déclenché une analyse financière de la commune par la chambre régionale des comptes de Bourgogne Franche Comté (cf <https://www.tramayes.fr/vie-municipale/budget-et-finances>).

D'autre part, sur les recettes et dépenses d'investissement réalisées en 2025 sur le budget principal, il y a un virement interne entre les deux sections recettes – dépenses d'un montant de 1 775 214,66 €. Cette opération comptable permettra de récupérer sur les exercices 2026 – 2027 et 2028 le fond de compensation de la TVA évalué à plus de 600 000 € concernant le dossier travaux pour l'Institut de Tramayes.

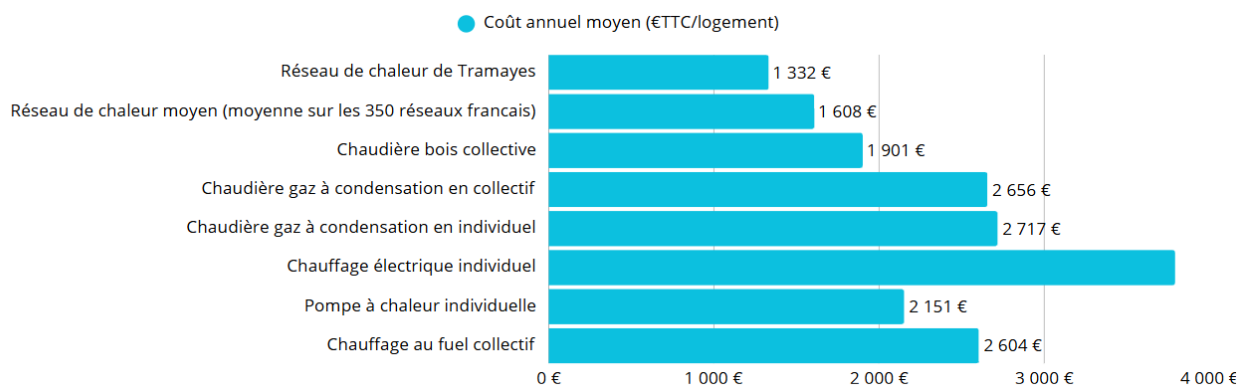
Budget principal 2026

La section de fonctionnement de ce budget est équilibrée à 1 131 288,52 € (1 114 203 € en 2025). Cela permet de transférer la somme de 78 697,32 € dans la section investissement, cette dernière étant équilibrée à 1 765 087,45€. L'autofinancement de cette section est de 196 907,61 €. Il contribue à financer des travaux de confort dans la ferme TERRIER, la poursuite des études du lotissement du Tacot (10 à 11 lots à bâtir), le dossier d'aménagement des terrains municipaux le long du chemin des écoliers (3 lots à bâtir) et la finalisation des travaux pour l'Institut de Tramayes.

Budget chaufferie

Pour ce budget, la section de fonctionnement est équilibrée à 210 355,23 € et à 599 940,21 €. Le transfert de la section de fonctionnement à la section d'investissement est de 37 459,36 €. Le montant important de la section d'investissement s'explique par le financement de la nouvelle chaudière, qui sera opérationnelle prochainement, la précédente étant arrivée en fin de vie après 20 ans d'exploitation. Cette panne de l'ancienne chaudière bois a entraîné le recours à l'achat de fuel pour assurer le service ce qui augmente globalement les coûts de fonctionnement sur début 2026. Pour compenser cette situation, le conseil municipal a été contraint d'augmenter les tarifs d'un peu plus de 10%.

En dépit de cette hausse, le réseau de chaleur de Tramayes reste attractif. En effet, le syndicat national de chauffage urbain (SNCU) mène tous les ans une enquête auprès des gestionnaires des 350 réseaux de chaleur existants en France, dont celui de Tramayes. Dans son dernier rapport, le SNCU indique les montants comparatifs entre différentes propositions énergétiques pour le chauffage annuel et la production d'eau chaude sanitaire pour un logement en parc social moyen (consommation 136 kWh/m²) :



Budget photovoltaïque

Avec une section de fonctionnement à 19 721,09 €, une section d'investissement à 63 304,78 € et sans transfert entre section, ce budget est relativement stable. En 2025, il a permis de reverser 25 000 € au budget principal. Une opération similaire sera possible dans les années à venir.

Attribution des subventions

Lors de sa réunion, le conseil municipal a attribué une subvention de 2000 € à l'école pour financer le voyage scolaire comme il s'y était engagé cet automne. Nous nous permettons de rappeler aux responsables associatifs qu'ils peuvent déposer une demande de subvention argumentée auprès de la mairie. Les demandes reçues seront ensuite traitées par le prochain conseil municipal.

Les Terrasses de Corsin (ex-bâtiment C)

Suite aux visites d'appartements qui ont eu lieu le samedi 31 janvier pour les personnes ayant manifesté leur intérêt pour la location, nous avons reçu 13 candidatures pour les 11 logements à pourvoir. Nous avons ainsi pu réaffecter l'ensemble de ces 11 logements pour une mise en service prévue au cours de l'été 2026.

Les personnes concernées sont toutes retraitées, vivent seules et cherchent à se rapprocher des commerces et des services. Actuellement, elles résident toutes sur le territoire de la communauté de communes.

En parallèle, un acte est en cours de finalisation entre la Communauté de communes, propriétaire du bâtiment, et la commune de Tramayes. Il prendra la forme d'un crédit-bail et encadrera la mise à disposition, par la Communauté de communes, des logements destinés aux seniors que la commune exploitera, conformément à l'accord initial.

Grâce à ce dispositif, la commune assurera l'exploitation, la gestion et l'entretien du site, et pourra en devenir propriétaire pour 1 € au terme des 25 ans.

Ce projet répond à un enjeu social important : offrir aux seniors des logements adaptés, sécurisants et accessibles, tout en limitant le coût pour la commune grâce aux subventions mobilisées par la Communauté de communes.

Aliénation du chemin de Montangerand

Le projet de cession du chemin rural de Montangerand aux riverains vise à régulariser une situation foncière existante et à adapter le domaine communal aux usages actuels. Ce dossier a fait l'objet d'une enquête publique. Le rapport du commissaire enquêteur est disponible sur le site internet de la commune (<https://www.tramayes.fr/>). Il en ressort qu'il y a eu « *14 contributions plus ou moins nuancées, allant de la préservation d'accès et de servitudes à la conservation patrimoniale en passant par une remise en état du chemin pour la randonnée* » selon le commissaire enquêteur. Toutefois, après avoir été plusieurs fois sur les lieux et examiné en détail la situation, celui-ci a donné un avis favorable à la cession de cette portion de chemin aux riverains moyennant deux réserves et deux recommandations.

Après examen de ce rapport, le conseil municipal émet un **avis favorable** pour la cession du chemin, dans le respect des conditions émises par le commissaire enquêteur.

Le conseil municipal sortant remercie les électeurs de Tramayes pour la confiance qu'ils lui ont accordée tout au long de ce mandat et adresse ses meilleurs vœux de réussite aux futurs conseillers municipaux.

i INFOS PRATIQUES :

COUPURE DE COURANT lundi 23 mars 2026 de 8 h 20 à 11 h 25 (pour travaux) :

rue neuve, 9 charrière des écorces, 1 résidence des trois monts.

 Assistante sociale : RDV au 03 85 59 03 18

 France Services : mercredi après-midi & vendredi matin (RDV au 06 77 30 29 81)

 Déchèterie (nouveaux horaires) : mardi 13h30/16h, jeudi 8h30/12h + 13h30/16h, samedi 8h30/12h

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Dimanche 1^{er} mars, repas LACIM à la salle des fêtes à 12 heures (réservation avant 22 février : 06 72 24 97 63)
- Jeudi 19 mars, commémoration du 19 mars 1962, au monument aux morts (horaire à préciser)
- Dimanche 22 mars, après-midi jeux Tramayes et Loisirs à la salle des fêtes à partir de 14 heures
- Samedi 28 mars, défilé et repas des conscrits de la classe en 6
- Samedi 11 avril, théâtre de LACIM à la salle des fêtes
- Vendredi 17 avril, tournoi vétéran du club de foot au stade
- Samedi 25 avril, fête de printemps du sou des écoles.

ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

 LES RANDONNEURS DES TROIS MONTS se retrouvent le 1^{er} mardi de chaque mois pour une randonnée à la ½ journée qui est ouverte à tous ; la participation est gratuite, et ce dans un esprit de découverte et de convivialité.

Rando à Avenas - Le mardi 3 mars 2026 - Distance : 8 kms - Dénivelé : 300 m

Au départ d'Avenas, sur le parking randonnée le long de la D18E2 face à l'église. Beau point de vue à mi-chemin !

Rendez-vous à 8h30 place du Champ de foire à Tramayes ou à Avenas à 9h.

Dites-nous l'endroit où l'on se retrouve.

Contact : Francis 06.74.67.79.94. ou Gilles 06.09.03.68.49.